

LA VÉRITÉ CHRÉTIENNE DU TÉMOIGNAGE

« Et je vis, dans la main droite de celui qui siège sur le trône, un livre écrit au-dedans et au-dehors, scellé de sept sceaux. Et je vis un ange puissant qui proclamait d'une voix forte : qui est digne d'ouvrir le livre et d'en rompre les sceaux ? » (Ap 5, 1-2.)

L'ACTION de Dieu, dans le déroulement de l'histoire des hommes et dans notre vie personnelle, est comme contenue dans le mystérieux rouleau gravé à la fois au-dehors et au-dedans. La face extérieure et visible du rouleau (le dehors) pourrait correspondre à ce que nos yeux et nos oreilles perçoivent des événements contemporains, sorte d'écorce ou de sens littéral. Mais la face cachée du rouleau (le dedans), avec son écriture secrète, serait la révélation de l'histoire du salut où Dieu multiplie ses merveilles, là même où nous ressentons le poids de la ténèbre et l'opacité de notre faiblesse.

La révélation est l'acte de Dieu rendant l'homme capable d'ouvrir le rouleau du livre scellé aux sept sceaux et de déchiffrer et communiquer le sens mystérieux du livre

de la vie. La prophétie de l'Apocalypse a pour centre et pour pivot la manifestation de Jésus comme révélateur du dessein du salut. Lui seul peut rompre les sceaux et plonger son regard dans le livre recélant la plénitude du sens de la vie. Il a reçu la lumière dans l'effusion de son sang.

« Un agneau se dressait qui semblait immolé. Il avait sept cornes et sept yeux qui sont les sept esprits de Dieu envoyés sur toute la terre. » (Ap 5, 6.)

Seul l'Agneau qui a reçu, dans le sacrifice de sa vie, la plénitude de la puissance et de la sagesse divine, est à la fois le révélateur et le témoin des secrets du Père « *Celui qui était, qui est et qui vient* » (Ap 1, 4 et 8 ; 4, 8).

Puisque Jésus est salué comme le témoin fidèle (Ap 1, 5), il n'y a d'autre chemin pour le témoignage authentique aujourd'hui que de suivre l'Agneau partout où il va (Ap 14, 4), de façon à être préservé de tout mensonge (*ib.*). Le témoignage consiste à découvrir la vie, la présence et l'œuvre du Père, comme Jésus « qui a rendu témoignage devant Ponce Pilate dans une belle profession de foi » (1 Tm 6, 13 ; voir Jn 18, 36-37). Le témoignage digne de ce nom ne saurait être autre chose que notre participation actuelle au mystère de Jésus, Verbe du Père, témoin fidèle jusqu'au don de sa propre vie. La lumière du témoignage, son contenu de vérité et son poids de vie ne peuvent provenir que de l'accueil de la parole de la Croix (1 Co 1, 18).

Livrer à des proches ou à un public large des fragments d'un itinéraire personnel peut bien, dans le meilleur des cas, avoir valeur de confiance, mais ce que l'on demande au témoin, c'est de dire la vérité, au-delà de ce qu'il a pu ressentir. Le récit autobiographique sincère n'est pas forcément un témoignage.

Témoigner ne se ramène pas à raconter son vécu, mais c'est pouvoir déchiffrer, dans la discrétion du quotidien, les interventions de Dieu qui tisse l'histoire du salut à travers nous. Le témoignage dépasse de beaucoup les ressources humaines du jugement et du langage. Il ressortit à la

lumière prophétique que seul peut donner l'Esprit de Jésus Christ.

Pour situer la place et la portée du témoignage dans la prière de la communauté chrétienne, et en particulier dans la liturgie, nous développerons trois points :

- l'acte du témoignage dans la vie de la foi,
- les chances et les limites de la parole du témoignage,
- l'articulation du témoignage avec la confession de la foi de l'Église et la célébration de l'eucharistie.

Ce parcours se résumera d'ores et déjà en trois aphorismes :

- le croyant développe sa foi en la partageant avec des frères,
- le témoignage désigne l'œuvre de Dieu, mais il n'en est qu'une trace parmi d'autres,
- le but du témoignage est de nous ouvrir à la parole pleine du témoin fidèle, Jésus vivant dans l'Écriture et les sacrements de la foi.

C'est dire que le contenu de vérité du témoignage et sa charge de vie dépendent du tout au tout de l'accueil par le témoin lui-même de la Parole de vie (Ph 2, 16), Jésus qui continue son mystère pascal de don de soi et de puissance vivifiante dans l'Église de notre temps.

1. L'Acte du témoignage dans la vie de la foi

Nous n'avons pas entendu de nos propres oreilles Jésus prêcher la Bonne Nouvelle du Royaume et il ne nous a légué aucun écrit de sa composition. Il n'a laissé d'autre trace de son témoignage que l'ordre faisant de ses disciples ses témoins : « Allez donc, de toutes les nations, faites des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-

Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28, 19-20). Notre foi est apostolique puisqu'elle repose sur le témoignage des apôtres ; ceux qui ont entendu la voix de Jésus en leur langue maternelle, l'araméen, ont donné de vive voix leur interprétation du message de Jésus avant que leur témoignage oral ne parvienne à se fixer dans les écrits du Nouveau Testament grec. Mais, entre Jésus, le témoin fidèle, et les hommes à qui il a confié son office de Verbe, deux témoignages interviennent pour assurer l'authentification divine de la transmission du message évangélique : le don de l'Esprit et le don du sang.

« Qui est vainqueur du monde sinon celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu ? C'est lui qui est venu par l'eau et par le sang, Jésus Christ, non avec l'eau seulement mais avec l'eau et le sang, et c'est l'Esprit qui rend témoignage, parce que l'Esprit est la vérité. C'est qu'ils sont trois à rendre témoignage, l'Esprit, l'eau et le sang, et ces trois convergent dans l'unique témoignage. » (1 Jn 5, 5-8.)

Nous pourrions comprendre le témoignage de l'eau comme tout ce qui nous rappelle la solidarité de Jésus avec notre condition humaine par sa naissance, son enfance et son baptême. Les deux autres témoignages sont le signe et le canal de l'intervention du Père pour révéler la filiation divine de Jésus : l'Esprit et le sang ! Seul, en effet, l'Esprit peut donner au disciple de Jésus la force et la liberté d'authentifier sa parole par le don de sa propre vie dans la patience, la joie et la prière à Dieu pour le pardon de tous les hommes. C'est parce que notre foi en Jésus, Parole du Père, repose toujours sur la confession de la foi par les témoins de Jésus et les martyrs de tous les temps, que notre foi ne tend vers la maturité et la liberté que dans le risque du témoignage. La communauté pascale ne saurait rejoindre son Seigneur vivant que dans l'acte de parole nous identifiant en notre faiblesse à l'œuvre de Jésus pour étendre aujourd'hui le règne du Père.

La présence du Ressuscité dans l'univers entier au long de l'histoire des hommes est son action mystérieuse pour

glorifier le Père en amenant les hommes à connaître Son Nom et à en proclamer la sainteté. Notre témoignage vivifie notre foi dans la mesure où il nous ouvre aujourd'hui à la présence cachée du Père qui est la source de notre vie. Non seulement le témoignage peut nous porter au risque du don, qui seul conduit notre vie à son achèvement, mais il a encore l'avantage unique d'exposer notre propre vie à la lumière de la vérité.

Dans la mesure où le témoignage expose l'inscription de notre foi en notre vie personnelle aux regards et aux yeux des autres, il ouvre de façon unique le secret de notre cœur à la lumière de la miséricorde divine. En somme, la vérité du témoignage dépend de notre ouverture à la médiation des autres qui servent eux aussi de tiers et de révéléateurs pour nous.

C'est dire que le destin de la parole du témoignage dépend de la qualité de la relation humaine qu'il instaure comme condition de notre accueil de la Parole de vérité. Bien loin de détenir une position de science et de supériorité, le témoin a besoin des frères qui reçoivent sa parole pour être protégé par l'humilité et pour s'ouvrir davantage à l'universalité de la vie de l'Église qui seule peut détenir dans la lumière la plénitude de la parole divine. Parole humaine s'il en est, le témoignage se jauge en première et en dernière instance sur son ouverture effective à la Parole de vie, Jésus Christ agissant aujourd'hui dans la diversité des formes et expressions de la foi de notre Église.

Le témoignage nous apparaît comme le moyen original et approprié de l'accès personnel à la foi de l'Église. Cri ou prière, l'affirmation de « ce que je crois » ouvre le témoin à la foi de l'Église qui seule est capable d'accueillir la plénitude de la Parole de Dieu. Dans cette perspective, la prière liturgique est comme le recueil du témoignage de la foi, formulé par les générations chrétiennes qui nous ont précédés. Dans ce milieu vivifiant, constitué par la prière de l'Église, les sacrements de la foi sont plus particulièrement l'enseignement décanté et essentiel qui veut inscrire le mystère pascal de Jésus au cœur de notre vie.

L'illusion disponible consiste à remplacer la célébration des sacrements par l'intervention de témoignages dûment sélectionnés selon les besoins présumés des membres d'une assemblée de prière. En fait, c'est toujours la grâce propre du sacrement que de nous unir au mystère pascal de Jésus le témoin fidèle, tel qu'il nous est présenté et actualisé par cette grande catéchèse de l'Église qu'est la liturgie.

2. Les chances et les limites du témoignage

Toute parole peut être sujette aux pièges de la quête de valorisation ou de la séduction. Le témoignage a ses merveilles comme il a ses errances. Pour désigner la base pratique de notre approche, nous livrerons quelques remarques issues de la pratique du témoignage dans le milieu du Renouveau en France depuis environ vingt-cinq ans. Avec les limites d'une présentation partielle, nous dégagerons trois chances repérables de la parole du témoignage, ce qui nous autorisera à signaler les limites qui nous semblent y correspondre point par point.

Le témoignage peut avoir trois fruits : aider à déchiffrer le sens spirituel de notre vie, encourager à la générosité du don de soi, restituer la liberté dans l'héritage intellectuel et spirituel de l'Église.

Mais, en contrepoint, nous trouverions trois dérives : reconstituer un sens cohérent de notre vie par un discours unifié, absolutiser une découverte spirituelle précaire et fragmentaire, faire du témoignage le moyen privilégié de la formation des adultes dans la foi.

Nous allons esquisser le développement de cette présentation qui correspond à la teneur et à la portée du témoignage.

a) *La lecture du sens spirituel de notre vie.*

Témoigner, c'est dire ce que nous croyons personnellement ; le « je » de l'acte de foi « je crois » se déploie dans

le récit d'une tranche de vie. Par le témoignage, la foi apparaît comme l'expérience de la délivrance et de l'illumination. La grâce du baptême vient s'inscrire manifestement dans les zones les plus diverses de la personnalité et dans les activités quotidiennes les plus variées. Le témoignage ne laisse personne indifférent, à preuve l'interpellation qu'il suscite ou l'irritation et le malaise. Ce qu'il y a, de toute façon, d'unique dans le témoignage, c'est son pouvoir de désigner en clair, l'œuvre de Dieu dans une vie, en franchissant les censures de la rationalité contemporaine. Il faut un courage particulier pour reconnaître en Dieu lui-même l'origine de tout ce qui nous advient : rencontres et sentiments, initiatives et résolutions d'une tâche intellectuelle ou pratique. D'une idée abstraite et lointaine de Dieu, on passe soudain à une relation proche et qualifiée de personne à personne. Le père Thomas Dehau disait qu'il aurait préféré être, cinq minutes de sa vie, pur instrument de Dieu que toute sa vie cause seconde !

Cet apophtegme scolastique suffit à camper la position du témoin : le témoin est celui qui ose se présenter comme mis en mouvement et conduit par Dieu, y compris dans les passages de ténèbres de sa vie. Un tel langage donne l'impression de la naïveté et de l'immédiateté illusoire. « Nous sommes dans la paix, parce que Dieu nous aime. » Ce langage simple de la prière exige-t-il d'être décodé et recodé dans une analyse plus austère : « Il y a réassurance narcissique par réintrojection d'un bon objet ! » Ceci ne contredit pas cela, mais le référent change et donc aussi le contenu de réalité, de la première assertion à l'autre. Le témoin veut désigner la présence d'un autre, là où l'analyse nous centre sur notre réalité psychique. La chance unique du témoignage est de faire apparaître Dieu comme le partenaire privilégié de notre vie en chacun de nos actes de façon proche et concrète. Du coup, un fil directeur se dégage et tout prend sens depuis la naissance jusqu'à ce jour : « Même les ténèbres ne sont pas ténébreuses pour Toi et la nuit devient lumineuse comme le jour : les ténèbres sont comme la lumière ! C'est Toi qui as créé mes reins, Tu m'abritais dans le sein maternel » (Ps 138, 12-13).

Avec le témoignage, l'énigme fondamentale de notre vie (qui suis-je ?) se lève. La découverte de la volonté de Dieu en chaque acte de notre vie confère, en effet, un sens à déchiffrer progressivement mais déjà certain en lui-même. Notre identité, qui nous échappe toujours, est déjà contenue dans la parole de Celui qui nous appelle personnellement en nous conférant le nom nouveau qui nous met déjà en mouvement, en attendant d'en connaître clairement le contenu et le sens. La parole du témoignage propose le sens spirituel de notre vie par la désignation des interventions successives de Dieu.

L'histoire du salut que le témoignage veut construire n'est pas la succession de prouesses de l'homme, mais la lumière de l'action de grâce qui permet de discerner et de reconnaître après coup les dons de Dieu : *tout est grâce !*

Il suffit cependant de vouloir reconstituer, par soi-même, la consolation spirituelle reçue dans la relecture de sa vie pour que le témoignage glisse vers l'exercice d'une reconstitution sur mesure avec une rationalisation de teinte religieuse. Le témoignage de vie tourne ici à la recherche d'une cohérence de l'itinéraire personnel. Le propos édifiant est mis au service d'une quête identitaire mal étayée. Parole de Dieu en son origine, le témoignage risque de se diluer en parole sur Dieu ou à propos de Dieu. C'est à l'intérieur même de son acte de parole que le témoin a besoin de demeurer dans l'écoute de la Parole de Dieu.

b) La grâce de l'encouragement.

Le témoignage avait, pour teneur, le déchiffrement du sens spirituel de notre vie. Son premier fruit repérable est la grâce fraternelle de l'encouragement. Le témoin se veut l'homme solidaire de ses frères. Anciens drogués, anciens alcooliques convertis, pour prendre les troubles emblématiques de la perte du sens, leur témoignage est l'invitation à croire à la liberté. Or, il faut ici suivre un chemin étroit pour éviter la complaisance et la connivence. Un pasteur

pentecôtiste avait résumé, de façon lapidaire, ses cent coups d'adolescent sur les trottoirs de New York avant sa conversion : « J'ai tout fait ! »

Certes, les analystes des récits de vie et les spécialistes des témoignages de conversion n'ont guère de difficulté à exhumer une structure élémentaire en trois temps :

- la crise initiale : « Avant de connaître Jésus, tout allait mal dans ma vie... »
- le retournement décisif : « J'ai rencontré le Seigneur »
- l'état de résolution : « Et depuis, tout va bien ! »

Il est, de fait, impossible de suggérer un changement significatif sans dramatiser ce qui précède ou suit l'événement fondateur. Au vrai, le plus grand risque est ici de se rassurer et de rassurer l'autre, en présentant comme aboutissement pour tous ce qui reste un cheminement particulier et inachevé. L'appel à la conversion est coextensif à la route de la vie. Pour se contenter en s'arrêtant trop tôt, le témoin peut même s'autoriser de la répétition de son témoignage en milieu protégé, d'où une habilitation sociale qui empêche d'entendre l'appel de Dieu : « Avance ! »

c) La liberté chrétienne recouvrée.

La portée du témoignage est de restituer, au témoin et à ceux qui le reçoivent, la liberté de goûter, comme un don de Dieu, le langage de la foi et la plénitude des gestes de la foi. Une sorte de tristesse dépressive guette souvent les chrétiens en les portant à révoquer en doute les formulations reçues de la foi ou leur expression dans la prière de l'Église et les sacrements. Ce n'est pas la joie douloureuse de détruire ce que l'on avait voulu aimer, ni de disqualifier la Loi de l'Évangile ou ses témoins autorisés, mais plutôt la crainte qui fait interioriser et reprendre à son compte, sur le mode de l'autodérision, les attaques de la société dominante contre l'appel à la conversion évangélique. Le propre du témoignage est, à contrario, d'aider des chrétiens à oser exprimer librement leur foi et à assumer, comme un don de Dieu, l'essentiel de l'héritage intellectuel et spirituel transmis par l'Église.

Le succès peut faire recette. Le témoignage va alors devenir l'arme prioritaire pour la formation des jeunes et des adultes dans la foi. Or, les expressions dites spontanées de la foi et de la prière sont vite enfermées dans la répétitivité et le particularisme. Rien ne vaut le témoignage pour la découverte personnelle d'un appel à croire et à donner ou redonner sa vie. La fragilité du témoignage éclate pourtant dès lors que l'on en majore la portée. L'exhortation fraternelle ne suffit pas à elle seule à exprimer et à nourrir la foi de la communauté chrétienne, d'où la référence retrouvée à la prière liturgique et aux sacrements de l'Église.

3. La foi de l'Église source du témoignage

S'il est vrai que la foi de notre Église repose sur le témoignage des apôtres, le témoignage des disciples aujourd'hui ne saurait garder dans la durée sa sève propre et même sa lumière que par un enracinement nouveau dans la foi de l'Église. Il subsiste en toute génération de croyants une obscurité qui recouvre la radicalité de l'appel à l'Évangile et les moyens concrets à mettre en œuvre pour cela. Même dans un milieu culturel de référence chrétienne, l'absolu de la conversion évangélique fait souvent figure de bizarrerie ou d'exagération. Dans une île lointaine, un couple était soudainement passé d'une vie mondaine dans leur société blanche à la solidarité fraternelle avec leurs voisins de couleur. Une de leurs proches parentes stigmatisait ainsi la trajectoire de leur conversion : « Ils sont passés d'un excès à un autre ! »

Si délicate que soit la réception du témoignage sur le vif, il a, pour enjeu spécifique, de révéler dans le prisme du vécu personnel, le contenu de lumière et de vie qui est à la fois porté et voilé par l'enseignement et les sacrements de l'Église.

À cet égard, un souci pédagogique bienvenu peut conduire à faire une large place au témoignage quand il s'agit d'accompagner des adolescents ou de jeunes adultes dans l'accomplissement d'une démarche sacramentelle (confirmation, mariage ou baptême d'un enfant).

Il est bon que ceux qui veulent prendre le risque de l'acte sacramentel, avec sa portée d'engagement de tout notre être corporel et social, aient l'occasion et la chance d'exposer en termes personnels leur découverte du mystère sacramentel, les raisons de leur libre choix et les fruits espérés. Mais l'enjeu de ce témoignage est de désigner la plénitude du don de Dieu accueilli dans l'Église. Il suffit d'un rien pour que le témoignage se referme sur lui-même par l'insistance mise sur les lacunes du cheminement vers la foi de l'Église.

En sens inverse et complémentaire, la Parole de Dieu présentée par l'Église, vérifie l'authenticité du témoignage. Un témoignage véridique ne saurait être rien d'autre, en fin de compte, que la mise en lumière d'un verset de l'Écriture venu à se réaliser dans la vie d'un homme ou d'une femme comme nous. C'est ici que l'homélie pourrait et devrait être l'intervention d'un témoin autorisé qui veut mettre la Parole de Dieu en lien avec la vie quotidienne de la communauté des fidèles.

Par rapport au témoignage, l'homélie fait apparaître une double exigence d'objectivité. Elle demande en effet au célébrant de prendre position par rapport au contenu de vérité des textes de l'Écriture proposés par l'Église. L'intention déterminante de l'homélie est d'acheminer la communauté des auditeurs de la Parole vers la foi mûrie qui aime à s'exprimer dans les prières et les gestes de la vie chrétienne.

La source première de la lumière et du feu reste l'Écriture reçue et vécue dans l'Église et dans la prière de la communauté chrétienne. La pratique assidue du témoignage dans la vie d'un groupe de prière ou d'une communauté résidentielle fait apparaître assez vite deux besoins fondamentaux.

Le témoignage, en tant que forme privilégiée de l'exhortation fraternelle, est une grâce de commencement ou de recommencement. Dès lors qu'est ressenti le besoin d'un second souffle, deux recours de fond se proposent, cela dit sans exclusive : la recherche personnelle de l'intelligence de la foi et la fréquentation suivie des sacrements de l'Église. Le labeur de l'intelligence fait partie du cheminement de la foi. Toute lecture exige le travail de la réappropriation à commencer par la lecture de l'Écriture Sainte. Celui qui a goûté au témoignage doit consentir à retourner à l'école élémentaire pour apprendre à écouter encore. La foi d'un adulte ne peut se former sans le risque d'une recherche personnelle persévérante. La vie intellectuelle est le lieu privilégié de l'ouverture à la diversité des expressions de la foi chrétienne dans l'Église d'hier et d'aujourd'hui.

Ce qu'il y a de plus caché dans la vie de l'Église, c'est la plénitude de la grâce offerte dans les sacrements de la foi. La célébration de l'eucharistie, qui est l'accomplissement de toute notre vie filiale, nous ouvre graduellement à la richesse insondable de l'enseignement de l'Église.

Le plus grand risque encouru par le témoin est d'être pris au mot et mis en demeure de réaliser radicalement dans sa vie la parcelle de vérité divine qu'il a désignée. La tentation la plus lancinante est alors de se taire en cherchant le repos par le retour à la vie ordinaire.

L'épreuve typique du témoin est d'être attaqué dans sa foi et de céder au découragement. C'est ici que le recours humble et assidu à la vie sacramentelle permet de tirer du trésor du neuf et de l'ancien (Mt 13, 52).

En nous unissant à l'Agneau immolé et victorieux, les sacrements sont en nous la source vive qui renouvelle courage et patience et d'abord envers notre propre faiblesse. La Parole de vie nous communique la force de Jésus, le témoin fidèle. Mais plus que tout, la puissance créatrice de la grâce sacramentelle tient à la présence proche des anges et des saints. C'est la grâce fraternelle de la communauté élargie sur la terre au ciel : « Entourés que nous sommes d'une telle nuée de témoins.... » (He 12, 1), le

nuit de notre foi s'ouvre à la lumière invisible de l'espérance. La proximité pressentie du monde de Dieu est un encouragement discret et sûr. Comme il est dit de Moïse : « En homme qui voit l'invisible, il tint ferme » (He 11, 27).

Jean-Claude SAGNE.

LA FRACTION DU PAIN ET SA SIGNIFICATION

« La nuit qu'il fut livré, Jésus rompit le pain »
(1 Co 11, 23).

Après la résurrection, raconte Luc, les disciples le
reconnurent à la fraction du pain (Lc 24, 35).

Qu'est-ce que ce geste si significatif qui guérira
leur foi de leur aveuglement ? Pourquoi un tel déca-
ment est-il évènement et nos célébrations où la fraction
du pain est si souvent usperquée ? En a-t-il toujours été
ainsi ? En d'autres lieux, on pourra aussi se reporter à l'histoire
de la découverte de ce récit des pélerins d'Emmaüs qui est

l'œuvre de maîtrise de René Pothier concernant
« la fraction du pain » permet de réfléchir à nouveau sur

« Les Yeux ouverts des pélerins d'Emmaüs dans

la fraction du pain, mémoire et espérance en théo-
logie », Éditions de Paris, 1993, 112 pages, 10 pages dor-
sées, 100 francs. Ce livre est disponible chez les libraires,
les centres de Chrétienté, les paroisses.